

Résumé d'évaluation

Programme d'éclairage public de la Ville de Dakar

Pays : **Sénégal**

Secteur : **Appui aux collectivités locales**

Évaluateur: **Nodalis Conseil**

Date de l'évaluation: **Février 2020**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CSN 6028

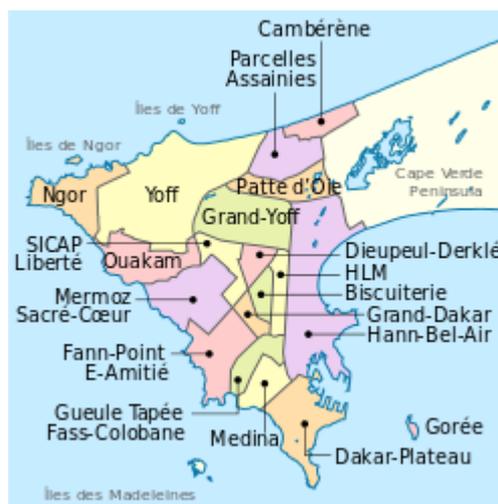
Montant : 10 M€

Taux de décaissement : 100%

Signature de la convention de financement : 04/07/2008

Date d'achèvement : 31/07/2015

Durée : 7 ans



Contexte

Le projet s'est inscrit dans le contexte de la décentralisation au Sénégal. Ce processus confiant aux collectivités locales des responsabilités élargies est caractérisé par un transfert insuffisant de ressources financières vers ces dernières. La Ville de Dakar disposait de capacités de gestion nettement supérieure à celle des autres collectivités sénégalaises et recherchait activement des financements pour ses investissements, notamment dans le domaine de l'éclairage public.

Intervenants et mode opératoire

L'autorité contractante : La Ville de Dakar

Le bénéficiaire : La Ville de Dakar

Ce projet a été financé via un prêt non souverain à la Ville de Dakar.

Objectifs

La finalité du projet est le « **développement de l'attractivité de la Ville de Dakar** ». Ses objectifs sont :

- Améliorer le service d'éclairage public dans les quartiers de Dakar,
- Renforcer les capacités techniques et financières de la municipalité.

Réalisations attendues

- Réalisation d'un audit énergétique
- Renforcement du réseau d'éclairage public
- Renforcement des capacités techniques des services de la Ville
- Renforcement des capacités de gestion financières de la Ville

Appréciation de la performance

Pertinence

L'analyse des documents stratégiques et du contexte nous permet de conclure que ce projet, au moment de son instruction, était parfaitement pertinent en regard des priorités stratégiques de la Ville de Dakar, du Gouvernement du Sénégal et de l'AFD.

La pertinence de l'instrument financier est également indéniable. Même si ce choix était risqué, et s'est de fait traduit dans des difficultés opérationnelles importantes au cours de la mise en œuvre du projet, il illustre la capacité d'innovation de l'AFD et le souci de répondre au mieux aux besoins exprimés par ses contreparties.

Efficacité

Service de l'éclairage public

Le projet a effectivement permis d'améliorer le service d'éclairage public dans la Ville de Dakar. Il a directement contribué à doubler la taille du réseau sur la période 2011-2016 et a notablement amélioré la qualité des installations (matériaux, performances, intégration dans le tissu urbain...). Néanmoins l'amélioration de la qualité du service ne s'est traduite ni dans une baisse des consommations, ni dans une réduction de la facture énergétique de la Ville de Dakar. Du moins, aucune donnée ne permet aujourd'hui d'en faire la démonstration.

Les capacités techniques et administratives de la Ville ont été renforcées. La Ville de Dakar possède aujourd'hui des procédures et des outils pour gérer le service beaucoup plus efficacement qu'en 2008. Si la gestion peut être qualifiée de rigoureuse, minutieuse et encadrée par des procédures désormais éprouvées, elle reste très artisanale. Le privé concentre l'essentiel de l'expertise spécialisée et de l'information sur l'état du réseau. Le risque est pour la Direction des Services Techniques de s'installer dans une situation de dépendance vis-à-vis de ses prestataires.

Gestion des services financiers

Les actions esquissées au moment de l'instruction du projet ont bien été réalisées, et même, d'autres actions complémentaires ont été conduites. Malgré la relative modestie des moyens dédiés à ce volet et la faible cohérence du programme constitué d'initiatives dispersées, on constate bien, sur la période de mise en œuvre du projet, une amélioration de la situation financière de la Ville et un renforcement de la qualité de la gestion financière.

Efficiences

Les modalités de mise en œuvre du projet ont été globalement efficaces en termes d'utilisation de l'ensemble des ressources financières disponibles et sur le volet du renforcement des capacités de gestion financière. Le projet a par ailleurs bénéficié de la constitution d'une équipe projet très soudée, très mobilisée pour la réussite du projet au niveau des services techniques de la ville de Dakar, du représentant local de l'AMOA et de l'AFD. L'efficacité du projet aurait néanmoins pu être améliorée sur l'affectation des financements aux différents programmes d'investissement, sur la maîtrise des circuits de gestion du projet et sur l'approche retenue pour l'AMOA.

Impact

Généralisant une croissance annuelle de luminosité nocturne comprise en 9 et 22% dans les zones concernées, le projet a eu un impact tangible sur la qualité de vie dans les quartiers. Les bénéficiaires finaux confirment que l'amélioration de l'éclairage public contribue à faire baisser l'insécurité, y compris pour les femmes, favorise la mobilité et l'activité des citoyens en période nocturne et le développement des activités économiques.

L'opération de l'AFD a joué un rôle de déclencheur pour la diversification des sources de financement de l'investissement de la Ville de Dakar. Elle a eu un effet démonstratif et donné des éléments de confort aux autres bailleurs et partenaires financiers de la Ville. Le projet a nettement contribué à l'émergence d'une culture de la dette au niveau de la collectivité et a favorisé l'amélioration du suivi de la dette par les services financiers, notamment à travers l'institution d'un Comité de Suivi des Finances municipales.

Viabilité/durabilité

La durabilité des installations réalisées dans le cadre du projet est globalement satisfaisante. Néanmoins le service d'éclairage public urbain de la Ville de Dakar ne bénéficie pas encore aujourd'hui d'une gouvernance et de modalités de gestion de nature à garantir sa pérennité.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

A travers cette opération de prêt non souverain en faveur d'une collectivité locale africaine, l'AFD a pu faire la démonstration de sa valeur ajoutée sur l'accompagnement des villes du monde en développement dans la diversification de leurs ressources financières pour l'investissement local.

Conclusions et enseignements

L'analyse évaluative nous conduit à souligner les bonnes performances du projet en regard des critères d'évaluation.

Les objectifs spécifiques du projet ont été, pour l'essentiel, atteints voire dépassés avec près de 12 000 points lumineux financés directement par le projet contre moins de 10 000 initialement visés en maximisant l'utilisation de l'ensemble des ressources financières disponibles pour l'investissement. Le projet a eu un impact tangible sur l'ensemble du territoire de la Ville de Dakar et pratiquement toutes les communes ont pu bénéficier des investissements. La majorité des réalisations sont encore en place et fonctionnelles plus de 4 ans après le dernier versement de l'AFD. Bien que les capacités de la Ville restent encore limitées en regard des enjeux et de la taille du réseau d'éclairage public, le projet a contribué, modestement mais durablement, à professionnaliser et améliorer la gestion du service.